

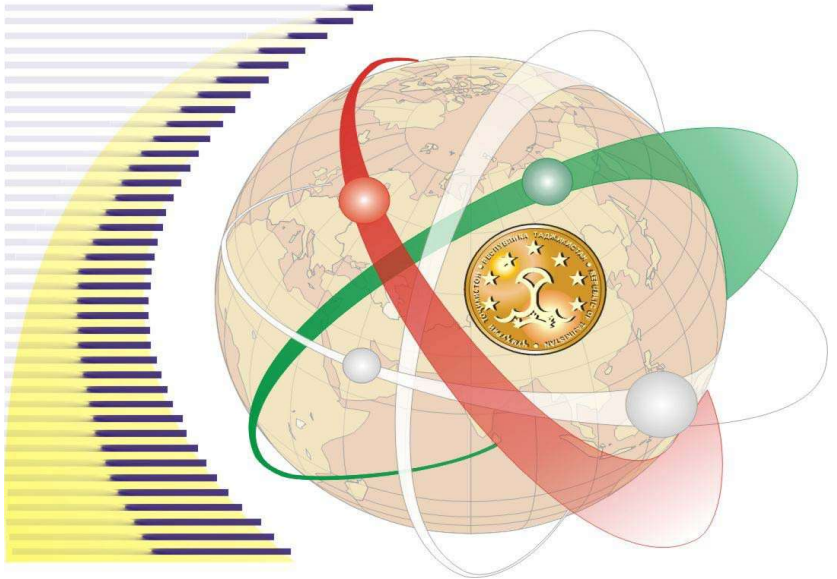


La revue scientifique
**Les Cahiers
du CBRST**

La science au service de la société

DOSSIERS

Médecine et Santé Publique



03 BP 1665 Tél (229) 21 32 12 63 2132 09 77

Fax : (229) 21 32 36 71

Mail : cahiersducbrst@yahoo.fr ;

cahiersducbrst@gmail.com

Site Web: <http://www.cbrst-benin.org>

Directeur de Publication : Professeur Marc T.T. KPODEKON ;

Directeur Général du CBRSI

**Rédacteur en Chef : AZONHE Thierry Conseiller Scientifique : Appollinaire Guy
MENSAH ; Directeur de Recherche**

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr. DARBOUX Raphael (Bénin)	Pr. FAYOMI Benjamin (Bénin)
Pr. BIGOT André (Bénin)	Pr. MAKOUTODE Michel (Bénin) Pr.
Pr. AKPONA Simon (Bénin)	TCHITCHI Toussaint Y. (Bénin)
Pr. LALEYE Anatole (Bénin)	Pr. OYEDE Marc (Bénin)
Pr. HOUNNOU Gervais (Bénin)	Pr. ALINSATO Alastaire (Bénin)
Pr. HOUNGBE Fabien (Bénin)	Pr. CLEDJO Placide (Bénin)
Pr. GLIDJA Judith	Pr. DOMINGO Etienne (Bénin)
Pr. KOUMAKPAYI Taofiki (Bénin)	Pr. HOUNDENOU Constant (Bénin)
Pr. SAMBA KIMBATA Joseph (Congo B)	Pr. MENSAH Guy Apollinaire
Pr. GBEASSOR Messanvi (Togo)	Pr. TOSSA Joel (Bénin)
Pr. MASSOUGBODJI Achille (Bénin)	Pr. SINSIN Brice (Bénin)
Pr. AFOUDA Abel (Bénin)	Pr. GBENOU Joachim (Bénin)
Pr. ZOUNGRANA Pierre Tanga (Burkina)	Pr. AZONHE Thierry (Bénin)
Pr. ATTANASO Odile (Bénin)	Pr. TCHAMIE Tiou (Togo)
Pr. JOSSE Roger (Bénin)	Pr. GBAGUIDI Fernand (Bénin)
Pr. LALEYE Anatole (Bénin)	Pr. ANIGNIKIN Sylvain (Bénin)
Pr. Pr. VISSIN Expédit (Bénin)	Pr. AHANHANZO Corneille (Bénin)
Pr. AGBOSSOU K. Euloge (Bénin)	Pr. HONTONFINDE Félix (Bénin)
Pr. SOCLO Henri (Bénin)	Pr. IGUE Charlemagne (Bénin)
Pr. AMOUZOUVI Dodji H. (Bénin)	Pr. HOUNKOU Emmanuel (Bénin)

COMITE DE LECTURE

Prof NOUHOUAYI Albert; Prof AGBOSSOU K. Euloge ; Pr AVLESSI Félicien ; Prof CLEDJO Placide; Prof da CRUZ Maxime ; Prof DIMON Biauou Fidèle ; Prof DOMINGO Etienne ; Prof EDAH Daniel ; Prof KOUNOUHEWA Basile ; Prof MENSAH G. A. ; Prof TOSSOU Okri Pascal ; Prof YAYI Eléonore ; Dr TENTE Brice; Dr YABI Ibourahima ; Dr. Zacharie SOHOU ; Pr. LALEYE Anatole ; Pr. OUMOROU Madjidou ; Prof BOKO Gabriel; Prof MONGBO Roch ; Prof. SOCLO Henri ; Dr ALAMOU Eric ; Dr AZANDO E. V.; Dr DOUGNON Victorien ; Dr FOURN Elisabeth; Prof GBAGUIDI Fernand;; Dr GBANGBOCHÉ A. B. ; Prof GLELE KAKAÏ Romain ; Prof TCHIBOZO Eric; Pr HONTONFINDE Félix ; Pr HOUNHOUGAN Joseph ; Pr KPOVIESSI Salomé ; Pr OYEDE Marc ; Pr. Ag. FOLLIGAN Bénédiction ; Pr. Ag. YAO-GNANGOURA Victor ; Pr. AKPONA Simon ; Pr. ALLABI Aurel ; Pr. BIGOT André ; Pr. CHIKOU Antoine ; Pr. DARBOUX Raphael ; Pr. Fulgence AFOUDA; Pr. GBAGUIDI Fernand ; Pr. HOUNGBE Fabien ; Pr. HOUNNOU Gervais ; Prof. Ag. MOUMOUNI Hassane ; Prof AHOHOUNKPANZON Michel; Prof AINA Martin ; Prof ALLABI Aurel; Dr HOUNGNIHIN Roch ; Dr GUENDEHOU Sabin ; Dr JOHNSON Christian; Dr KPOHOUE Ferdinand; Dr GNIMADI Clément, Dr SOHOU Zacharie; Dr GBEWETOUN C. Louis; Dr AGBOKOUNOU Aristide, Dr DEGBEY Georges; Dr VIGNINOU Toussaint; Dr GIBIGAYE Mohamed; Dr YABI Fidèle; Dr OREKAN Vincent; Dr GBAGUIDI Arnould; Dr TOKO Ismaël; Dr VISSOH Sylvain; Dr HEDIBLE Sidonie, SOSSOU K. Benoît.

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

**SOMMAIRE**

1. Etude comparative de la composition chimique, de l'activité anti radicalaire et de la toxicité de quatre plantes utilisées dans le traitement traditionnel des candidoses au Benin.....01
FANOU Brice Armand, KLOTUE Jean Robert, DOUGNON Victorien, SOHA Arnaud, YOVO³Mahudro, LOKO Frédéric
2. Performance des formations sanitaires en matière de système d'informations sanitaires et facteurs associés de la zone Parakou-Ndali en 2021.....27
AGONNOUDE T. Maurice, BIO-NGOYE B Louise, HOUETO S. David, BEHANZIN Luc, PADONOU Géraud
3. Violences basées sur le genre : tendance et perspectives de lutte contre les mutilations génitales féminines chez les adolescentes au Benin.....41
ACOTCHEOU Pacôme Evènakpon, SAIZONOU Jacques Zinsou, AFFO Alphonse Mingnimon, DANSOU Justin
4. Adolescence et conflit avec la loi : perception des déterminants et du statut social en centre éducatif fermé75
ANAGONOU L, SALIFOU S, KLIKPO E, ATAIGBA INE, HOUINOU EBO B, FIOSSI KPADONOU E, EZIN HOUNGBE J.
5. Evaluation of the infectious risk in the maternity ward of the besthesa hospital of Cotonou: molecular characterization of the gram-negative bacilli involved88
FABIYI K., DOUGNON T.V., DEGUENON E., KOUDOKPON H., AGBANKPE J., ANIAMBOSSOU A., ASSOGBA P.



6. Prévalence et facteurs associés a la dysfonction sexuelle chez les femmes en couple dans la commune de Parakou en 2021.....115
ATAIGBA Ireti Nethania Elie1 ; ABIBOU Gbémissola Laélath; AZA GNADJI Guy-Gérard ; ANAGONOU Lucrèce ; KLIKPO Elvyre ; TOGNON TCHEGNONSI Francis ; EZIN HOUNGBE Josiane

7. Facteurs associés à l’usage non médical des substances psychoactives chez les élèves des lycées techniques d’Ina a Bembereke, Benin, 2018.....134
BEHANZIN Luc, ADOUNKPEM Ferdinand, MEDEHOUENOU C. M. Thierry, ADELAKOUN Marcel, GOMA-MATSETSE Ella, AGONNOUDE T. Maurice, HOUETO S. David, DJIDONOU Anselme, ADOUKONOU A. Thierry

8. Qualité des certificats médicaux délivrés aux victimes de violences interpersonnelles dans le grand Nokoué (Bénin).....159
BIGOT Cedric ; NGONGAN Olivier ; ADJIBODE Omer ; AGBOBLI Marcel, AHOSSI Annabelle; ZANNOU Marcel.

9. Evaluation de la qualité de l’eau de boisson et facteurs associés en milieu professionnel dans la ville de Parakou en 2018.....173
GOUNONGBÉ Ahoya Christophe Fabien, MAMA Cissé Ibrahim, MIKPONHOUE Rose, AZANDJÈMÈ Colette, HINSON Antoine Vikkey.

10. Mésusage et conséquences psychosociales des jeux de hasard et d’argent dans la commune de Djougou en 2021.....185
ATAIGBA Ireti Nethania Elie ; BIAOU Chabi Olaniran Alphonse ; ADJAHOSSOU Igor Dossa ; DJIDONOU Anselme ; TOGNON TCHEGNONSI Francis ; GANDAHO Prosper; EZIN HOUNGBE Josiane



11. Profil épidémiologique de la tuberculose dans la commune d'Abomey-Calavi, au Sud du Bénin.....197
PADONOU Sètonджи Géraud Roméo , AGUEMON Badirou , BEHANZIN Luc , AGONNOUDE Maurice , AKPONIKE Thiery , HINSON Antoine Vickey , AYELO Paul

12. Connaissances, attitudes et pratiques des agents de santé en matière d'hépatite virale B dans la ville de Parakou, en république du Bénin.....213
Khadidjatou SAKÉ, Fabien CA GOUNONGBÉ, Serge ADÈ, Cédric Sènikpon MEHOU, Cossi Adébayo ALASSANI, Cossi Angelo ATTINSOUNON, Comlan Albert DOVONOU, Coffi Denis FANOU, Ibrahim MAMA CISSÉ, Arsène A KPANGON, Salmane A AMIDOU, Nicolas KODJOH

13. Affections oculaires de l'enfant à l'hôpital d'instruction des armées-centre hospitalier universitaire de Cotonou : bilan clinique sur cinq ans (2015-2019).....236
Nestor AÏGBE,, Abel ASSAVEDO, Alfa Bio AMADOU, Candide AFFOMASSE, Lisette ODOULAMII, Ignace SOUNOUVOU



ADOLESCENCE ET CONFLIT AVEC LA LOI : PERCEPTION DES DETERMINANTS ET DU STATUT SOCIAL EN CENTRE EDUCATIF FERME

ADOLESCENCE AND CONFLICT WITH THE LAW : PERCEIVED DETERMINANTS AND SOCIAL STATUS IN CLOSED EDUCATIONAL CENTERS

ANAGONOU Lucrèce¹, SALIFOU Saliou², KLIKPO Elvyre¹, ATAIGBA Iréti Néthania Elie ³, HOUINOU EBO Boris⁴, **FIOSI KPADONOU Emilie¹**, EZIN HOUNGBE Josiane¹.

- ^{1.} Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Sciences de la Santé, Cotonou, Bénin
- ^{2.} Université de Lomé, Faculté des Sciences de la Santé, Lomé, Togo
- ^{3.} Université de Parakou, Faculté de médecine, Parakou, Bénin
- ^{4.} Pôle Santé Mentale, Centre hospitalier de l'Ouest Guyanais, Saint Laurent-Du-Maroni, Guyane Française

Auteur correspondant : ANAGONOU Lucrèce

Tél : +229 66263585

07BP341 Cotonou

Email : lucea2@gmail.com

RÉSUMÉ

Certains adolescents en conflit avec la loi bénéficient de mesure alternative sous la forme d'une éducation surveillée. Le but de cette étude a été d'analyser les perceptions des déterminants de ces infractions à la loi et du statut social de leurs auteurs. Il s'est agi d'une étude de cas, utilisant une méthode mixte essentiellement qualitative, se déroulant au centre de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence d'Agblangandan du 22 Septembre 2014 au 07 Octobre 2014. L'étude a concerné les adolescents et les jeunes admis dans le centre et leurs référents. Les répondants de la population cible étaient tous de sexe masculin et âgés de 10 à 23 ans avec une moyenne d'âge de 18 ans. La disqualification sociale, les attitudes éducatives inadéquates, l'absence de repères familiaux, l'échec scolaire lié aux adolescents ou aux jeunes et les causes mystico-religieuses ont été évoqués par les jeunes et leurs référents comme déterminants des



infractions à la loi à adolescence. Les adolescents et les jeunes se définissent comme des déviants tandis que leurs référents les définissent comme des délinquants. Il en résulte un sentiment d'insécurité et un besoin de protéger la société.

Mots-clés: *adolescent en conflits avec la loi, perception, déterminant, statut social, centre éducatif fermé.*

SUMMARY

Some teenagers in conflict with the law benefit from alternative measures in the form of supervised education. The aim of this study was to analyze the perceptions of the determinants of adolescent law-breaking and the social status of the perpetrators. It was a case study, using a mainly qualitative mixed method, taking place at the Agblangandan Child and Adolescent Safeguarding Centre from 22 September 2014 to 07 October 2014. The study involved adolescents and young people admitted to the centre and their referents. The respondents from the target population were all male and aged between 10 and 23 years with an average age of 18 years. Social disqualification, inadequate educational attitudes, lack of family reference points, academic failure related to adolescents or young people and mystico-religious causes were mentioned by the young people and their referents as determinants of law-breaking in adolescence. Adolescents and young people define themselves as deviants while their referees define them as delinquents. The result is a feeling of insecurity and a need to protect society.

Keywords: *adolescence in conflict with the law, perception, determinant, social status, closed educational centre.*

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'adolescence est une période du développement marquée entre autres par l'émergence « du recours à l'agir ». Ces recours à l'agir de nature antisociale peuvent conduire certains adolescents à des infractions à la loi pénale [1]. Dans le rang de ces adolescents en conflit avec la loi, certains doivent bénéficier de mesures alternatives et être admis dans des structures d'accueil. Les principales missions de ces structures sont la rééducation, la



resocialisation et la réinsertion socio-professionnelle. Ces enfants au parcours développemental, bien des fois hypothéquées, ont la plupart du temps un attachement insécuré [2]. L'équilibre du processus d'accompagnement peut ainsi être fragilisé de par le type d'interaction qu'ils peuvent mettre en place et ce qu'ils peuvent ainsi renvoyer aux référents. De la perception qu'ont les référents, découleront en partie, leurs attitudes et le sens auto-perçu de leur rôle tout au long du parcours de prise en charge. Car les conduites et pratiques dans un environnement social à l'égard de tout objet ou sujet sont dictées par les perceptions et connaissances. La présente étude a ainsi eu pour objectif d'analyser divers éléments de la perception des référents, celle des adolescents et jeunes d'un centre éducatif fermé du département de l'Ouémé au Bénin.

1. MATERIEL ET METHODE

Il s'est agi d'une étude de cas, utilisant une méthode mixte essentiellement qualitative. Elle a été réalisée dans le centre de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (CSEA) d'Agblangandan, situé dans le département de l'Ouémé au Bénin. Elle s'est déroulée du 22 Septembre 2014 au 07 Octobre 2014. L'étude a concerné 31 adolescents et jeunes et 4 adultes référents. Un échantillonnage exhaustif a été utilisé pour la sélection des adolescents et jeunes, tandis que pour les référents, il s'est agi d'un choix raisonné. Le recueil de données a été réalisé par observation participante et entretien semi-directif. Les données sociodémographiques ont été extraites en vue d'une analyse quantitative, à l'aide du logiciel SPSS pour Windows dans sa version 20.0. Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique, à partir de thèmes essentiels a priori, avec toutefois une ouverture à l'apparition de nouveaux thèmes. La participation à l'étude s'est effectuée sur une base volontaire ; les enquêtés pouvaient en tout instant quitter le processus de recherche, sans préjudice. L'autorisation préalable des responsables du centre a été obtenue.



2. RESULTATS

2.1. Caractéristiques socio démographiques et biographiques des adolescents et jeunes enquêtés

Les enquêtés, tous de sexe masculin étaient âgés de 10 à 23 ans. La moyenne d'âge est de 18 ans ; la tranche d'âge la plus représentée était celle de 15-19 ans. Nous avons retrouvé 80% d'adolescents et jeunes enquêtés qui sont déscolarisés. Les niveaux d'instruction prédominant des enquêtés sont les cours primaires et secondaires, avec 48,4% à chaque niveau. Les adolescents et jeunes dont les parents étaient divorcés ou séparés représentaient 22,6% des enquêtés. Il y avait des orphelins de père et/ou de mère à 48,3% ; 16 enquêtés ont déclaré que leurs parents vivants ou morts, avaient été en polygamie (51,6%). Les familles des enquêtés étaient composées à 71% d'une fratrie composée d'au moins 4 enfants (confer Tableau I).

Tableau I: Caractéristiques sociodémographiques et biographiques des enquêtés

	n	%
Caractéristiques sociodémographiques		
Âge		
10-14 ans	6	19,4
15-19 ans	21	67,7
≥20ans	4	12,9
Niveau d'instruction		
Primaire	15	48,4
Secondaire	15	48,4
Jamais scolarisé	4	3,2
Statut scolaire		
Déscolarisés	25	80,6
Non déscolarisés	6	19,4
Caractéristiques biographiques		
Situation familiale		
Père et/ou mère décédé	15	48,3
Parents en vie commune	7	22,6
Parents divorcés ou séparés	7	22,6
Parents n'ayant pas eu de vie commune	2	6,5

**Régime matrimonial des parents**

Monogame	15	48,4
Polygame	16	51,6
Fratricie		
≥4 enfants	22	71,0
3 enfants	5	16,1
2 enfants	4	12,9

2.2. Environnements de vie, délits et sanctions

Les enquêtés ont été mis en cause pour vol ou complicité de vol dans 80,6% des cas. Les motifs du passage à l'acte évoqués sont pour satisfaire des besoins quotidiens (n=25 ; 45,1%). Nous avons retrouvé 67,7% (n=21) d'adolescents et jeunes ayant des antécédents judiciaires avant leur entrée au centre éducatif. Des 31 adolescents et jeunes enquêtés, 21 ont vécu au moins une fois en placement, soit 67,7% ; 12 (38,7%) ne vivaient pas avec leurs parents biologiques au moment de leur incarcération ou placement comme le montre le tableau II.

Tableau II : Environnement de vie, délits et sanctions

	n	%
Type de délits		
Motifs placement ou délits commis		
Accusation de vol ou complicité de vol	25	80,6
Accusation de coup et blessures volontaires	3	9,7
Accusation de viol	2	6,5
Coup et blessures involontaires lors d'un jeu	1	3,2
Justificatifs du délit commis ou du passage à l'acte		
Satisfaction des besoins	14	45,1
Aucun justificatif déclaré	13	41,9
Influence des pairs	2	6,5
Défense d'un parent	2	6,5
Environnement de vie actuel et passé		
Lieu d'habitation avant placement		
Maison père et/ou mère	19	61,3
Maison d'un membre de la famille	8	25,8
Maison du tuteur sans lien de parenté	4	12,9

**Durée placement au centre**

≥ 24 mois	17	54,8
<24 mois	5	16,1
≤12 mois	9	29,0

2.3. Déterminants des infractions à la loi à l'adolescence

Les enquêtés ont évoqué 5 catégories de déterminants.

- La disqualification sociale

La pauvreté a été évoquée par les jeunes comme étant une cause d'inadaptation sociale. Les caractéristiques de la population cible de l'étude expriment cette notion de pauvreté.

La déscolarisation a été retrouvée chez 80% des jeunes enquêtés ; 45,1% ont donné comme justification du comportement les ayant conduits au placement, la non satisfaction de leurs besoins essentiels.

- L'inadéquation des attitudes éducatives

Le laxisme éducatif, l'approche éducative désagréable marquée par des sanctions physiques en lieu et place de l'écoute, de la négociation, de l'aide à la compréhension, ont été rapportés par les jeunes enquêtés comme des déterminants de l'inadaptation sociale. Ces facteurs peuvent générer des comportements de fugue, d'errance, de mauvaises fréquentations.

- L'inexistence de repères familiaux

La perte de repères familiaux, l'instabilité éducationnelle, avec de multiples placements, constituent des caractéristiques de la population cible de l'étude ; les jeunes se retrouvent alors précocement responsabilisés. Pour se prendre en charge, il devient pour eux, nécessaire de travailler, d'où la proposition faite par les jeunes enquêtés et les référents, relative à la scolarisation et surtout la formation professionnelle.

- Les causes mystico-religieuses

Selon certains jeunes enquêtés, l'envoûtement et la possession par un esprit, pourraient entraîner le jeune à adopter des conduites antisociales. La répétition de ces conduites antisociales l'expose à des conflits avec la loi. Ce sont alors les tradithérapeutes qui sont sollicités pour une prise en charge des symptômes, laissant la réparation sociale aux centres éducatifs.



- **L'échec éducatif lié aux adolescents ou jeunes**

Pour nombre de jeunes enquêtés, les infractions aux lois sont bien des fois liées à un facteur exclusivement personnel. Car, certains opposent de la désobéissance à leurs parents, se mettent dans une certaine oisiveté et agissent des ambitions démesurées.

Les référents aussi ont déclaré que la responsabilité incombe parfois exclusivement aux jeunes.

2.4. Perception du statut social des adolescents en conflit avec la loi

Dans la définition du statut des adolescents en conflit avec la loi, deux thèmes sont ressortis : le déviant et le délinquant.

- **Le déviant**

Les jeunes enquêtés se sont définis comme étant des déviants et non des délinquants. Ils se sont exprimés en utilisant la négation de ce que les usagers du centre et la population en général disent et pensent d'eux.

L'évocation des conséquences de leur comportement était centrée sur leur propre personne. La privation de liberté (n=23) et la mort (n=29) ont été les conséquences rapportées par les jeunes. Le rejet familial, la toxicomanie et la dégradation physique ont également été évoqués.

- **Le délinquant**

Les référents ont désigné par délinquant, le paresseux, le récidiviste en matière de mauvais comportements, le têtue. Pour eux, le délinquant aime beaucoup la nourriture et le sexe. La première conséquence évoquée par les référents est « le sentiment d'insécurité, la perte de la quiétude » pour la personne dans son individualité et aussi pour la communauté dans son ensemble.

La deuxième conséquence évoquée est l'augmentation de la criminalité, avec un impact sur le développement socio-économique. Il a été également question de « la contamination » des autres enfants et de la destruction des biens. Ces conséquences ont surtout été perçues sous l'angle de leur répercussion sur la société et ses membres en général.

3. DISCUSSION



3.1. Déterminants des infractions à la loi à l'adolescence

Les raisons des conflits des enfants avec la loi sont variées et complexes [3]. Les jeunes ont évoqué comme déterminants des infractions à la loi à l'adolescence, la disqualification sociale, l'inadéquation des attitudes éducatives, l'inexistence de repères familiaux, les causes mystico-religieuses et l'échec éducatif.

Ces mêmes déterminants ont été évoqués par les référents, en dehors des causes mystico-religieuses, qui n'ont pas été explicitement rapportées, mais qui existent dans le discours des autres usagers du centre et à laquelle des attitudes spécifiques sont opposées.

La disqualification sociale, l'inadéquation des attitudes éducatives, l'inexistence de repères familiaux, et l'échec éducatif, ont été rapportés par plusieurs auteurs.

L'environnement familial pourrait expliquer, au moins en partie, l'émergence d'actes délictueux, ceci, à plusieurs niveaux : les « désavantages familiaux » dans lesquels évolue le ménage, les pratiques éducatives et les contraintes dont fait l'objet l'enfant, l'attachement que le mineur a expérimenté à l'égard de ses parents.

Des conditions socio-économiques défectueuses et un environnement dégradé, sont propices à l'éclosion de conduites délictueuses. Doise dans son étude sur les représentations sociales de la délinquance juvénile rapporte l'inégalité sociale comme première cause [4].

Dans la plupart des cas, la délinquance juvénile est à mettre en relation avec l'interaction de plusieurs facteurs de vulnérabilité, qui ont pour dénominateur commun la marginalité géographique, économique et sociale [5].

Selon Dumas, il existe un lien entre les comportements antisociaux et le statut socio-économique (notamment la pauvreté, la précarité). Ce lien est particulièrement prononcé en présence d'autres facteurs de risque tels que les conflits parents-enfant [6]. La qualité du lien avec les parents et la capacité de vigilance parentale constituent des facteurs de vulnérabilité de la délinquance juvénile [5].

Pour un développement harmonieux, les adolescents et jeunes ont besoin d'être entourés d'adultes bienveillants, notamment leurs parents. Afin de bien exercer leur rôle, ces derniers doivent bénéficier de conditions de vie acceptables.



Pour près de la moitié (45,1%) des jeunes de notre échantillon, la justification du comportement ayant conduit au placement est la non satisfaction des besoins essentiels. Les fraudes et vols ont été rapportés par les jeunes et référents comme comportement-symptôme. Ils constituent 80,6% des délits ayant motivé le placement des jeunes enquêtés.

Selon sa signification, le vol peut être classé en vol compulsif, vol impulsif, vol initiatique ou vol utilitaire. Dans le cas précis de notre enquête, tous les vols semblaient être des vols utilitaires. D'après Marcelli [7], le vol représente la conduite délinquante la plus fréquente à l'adolescence et serait responsable d'une grande partie de l'augmentation des chiffres de la délinquance.

Selon l'enquête réalisée en 2010 sur l'enfant en situation vulnérable au Bénin, la quasi-totalité des jeunes garçons en conflit avec la loi, l'était pour vol [8]. Roché qui a plus particulièrement étudié l'influence de la situation socio-économique des parents sur le type de délit commis par le jeune, note que les enfants, dont les parents sont ouvriers ou employés, se trouvent plus fréquemment impliqués dans certains actes de délinquance de rue, comme les dégradations simples et les vols graves [9].

Par contre dans l'étude de Racine [10] au Canada, la satisfaction des besoins n'avait pas été évoquée. Ceci pourrait s'expliquer par la spécificité de notre population dont le niveau socio-économique et culturel est peu favorable, sans l'existence d'un système d'aide sociale aux familles vivant dans la précarité.

Il a été dégagé que 38,7% des enquêtés ne vivaient pas avec leurs parents biologiques avant leur incarcération ou placement et 67,7% ont fait l'objet d'au moins un placement dans leur vie. De même, plus de la moitié (51,6%) des ménages d'origine de notre population cible étaient polygames et dans plus du tiers (35,5%) des familles, il y avait au moins 4 enfants. Contrairement à ce qu'il en était autrefois, la polygamie mise, de nos jours, au contact de la civilisation occidentale et du modernisme a changé d'interface. Elle génère souvent des conflits au sein du couple parental, des violences intrafamiliales, des rivalités entre co-épouses et entre enfants, des négligences parentales, une absence de cohésion au sein de la cellule familiale.

Dans les familles nombreuses, il existe un relâchement du contrôle parental. Les capacités de supervision des parents étant limitées, les enfants de famille nombreuse, moins surveillés, sont livrés à eux-mêmes et auraient, de ce fait, davantage d'occasions de transgresser la loi. Roché, en 2010 au



Canada a confirmé que les taux de délinquance étaient effectivement plus élevés parmi les jeunes appartenant à une famille nombreuse [9]. Les diverses carences de la vie familiale, à savoir l'insécurité affective et éducative, l'instabilité de la figure parentale, les différentes formes de négligence parentale et de maltraitance (physique, psychologique), interfèrent et ont une influence certaine dans l'apparition des conduites inadaptées.

Quant aux causes mystico-religieuses, elles n'ont pas fait l'objet d'étude scientifique spécifique. En Afrique et particulièrement au Bénin, toute situation angoissante est projetée et attribuée à une cause extérieure. Les concepts traditionnels africains sont liés aux références cosmogoniques. La qualité des relations de l'être humain avec ces éléments, détermine l'ordre ou le désordre, l'état de son bien-être ou son mal-être. Les situations jugées inconfortables ne sont alors jamais réduites aux déterminants personnels, sociaux, familiaux ou circonstanciels immédiats, qui peuvent être connus ou non. Ceci explique la part du mystico-religieux dans les représentations des enquêtés, et le recours à des attitudes conséquentes, chaque fois que ce système de compréhension est sollicité. Différentes études réalisées en Afrique concernant les maladies mentales montrent en effet que les causes naturelles sont présentes dans les conceptions étiologiques. Les maladies sont dues à l'intervention d'agents humains (sorcellerie), non vivants (fantômes, ancêtres) ou divins dans lesquelles le hasard a peu de place [11].

3.2. Perception du statut social des adolescents en conflits avec la loi

Les adolescents en conflit avec la loi ont généré deux types de perceptions au sein de la population d'étude.

Les jeunes se décrivent comme des sujets ayant pris à un moment donné une trajectoire déviante, compte tenu des difficultés personnelles et/ou familiales. Ce résultat rejoint ceux de Racine, qui rapportent que peu de jeunes s'identifient à l'étiquette de délinquant. « Bien qu'ils admettent avoir été, à un moment de leur vie, des adolescents qui s'adonnaient à des comportements délinquants, aucun d'entre eux ne se définit selon le qualificatif de délinquant. Ils attribuent davantage leur conduite délictuelle à la période d'adolescence ou à des événements isolés ».

Nos résultats rejoignent aussi ceux de Delens-Ravier [12], qui a mentionné que la plupart des adolescents qui ont fait l'objet de sanctions pénales refusent de s'identifier ou d'adopter l'étiquette que le système judiciaire leur



appose, sous prétexte que leurs comportements s'inscrivent dans un processus d'apprentissage.

Les comportements qu'ils décrivent sont des fraudes ou vols, des conduites agressives dans lesquelles des personnes ont été blessées ou menacées dans leur intégrité physique, des violations graves des règles établies.

Les conséquences de ces actes énoncées par les jeunes sont centrées sur leur propre personne sous forme de privation de liberté et de mort.

Leurs référents quant à eux décrivent les mêmes conduites auxquelles ils ajoutent les conduites où des biens matériels ont été endommagés ou détruits. Les conséquences de ces actes déclarées par les référents, sont centrées sur les impacts sur la société, à savoir le sentiment d'insécurité, la destruction des biens, la contamination d'autres jeunes. La société est perçue comme menacée dans son équilibre. Ainsi, les jeunes enquêtés sont considérés par les référents, comme des déterminants de destruction, physique et psychologique, de quiétude et de mœurs, d'individus (y compris leurs propres personnes) de société et d'environnement.

Pour les référents ces jeunes sont des délinquants ; il en est de même pour les familles qui pour la plupart les ont abandonnés. Leur vision de ces jeunes est essentiellement centrée sur l'acte délinquant et aux caractéristiques négatives perçues d'eux. Notamment les conduites agressives dans lesquelles des personnes sont blessées ou menacées dans leur intégrité physique représentent 12,9% de notre échantillon. Selon Marcelli [7], elle représente en France 9,0% des délits totaux. Dans la cohorte de Childpro [8] au Bénin, elle représente 85,7% des délits commis par les garçons et 14,3% de ceux commis par les filles.

Selon une enquête menée par Mucchielli concernant le sentiment d'insécurité face aux actes délinquants, 24% des enquêtés ont exprimé avoir un sentiment d'insécurité face à la progression de la délinquance juvénile [13]. Ces conduites agressives peuvent menacer directement leur propre bien-être et affecter gravement l'entourage. Elles attestent de leur difficulté à s'intégrer harmonieusement à la société.

CONCLUSION

Les perceptions qu'ont les référents et les jeunes eux-mêmes, ont des similitudes quant aux déterminants des infractions à la loi à adolescence. Par contre, il existe des différences dans la définition du statut social des adolescents en conflit avec la loi. La perception des référents a une



connotation négative basée sur un jugement de valeurs et susceptibles d'occulter les difficultés que pourraient avoir ces jeunes. Pour les référents, ces jeunes sont des délinquants tandis que ces derniers se définissent comme étant des déviants. Il en résulte un sentiment d'insécurité et un besoin de protéger la société. Le rôle des adultes doit s'insérer très profondément et précocement dans la prévention, avec l'aide et/ou sous la conduite des pédopsychiatres.

Conflits d'intérêts

Les auteurs ne déclarent aucun conflit d'intérêts.

REFERENCES

1. ANAGONOU L, KLIKPO E, SARIA B, SALIFOU S, ADEOSI B, GANSOU GM, FIOSSI KPADONOU E. Adolescent en conflit avec la loi : le placement, une mesure alternative à l'incarcération. *Le Bénin médical* ; 2015 : 60-61 : 25-30
2. ROUCHY E, GARCIA M, MICHEL G. De l'attachement au crime : une revue systématique des relations entre styles d'attachement et nature du passage à l'acte criminel. *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique*, Elsevier Masson. 2019 ; 177 : 987-98.
3. INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT. Enfants en conflit et en contact avec la loi. 2016 ; 19p.
4. DOISE. Représentations sociales des causes de la délinquance juvénile. *Déviance et Société*, 1987 ; 11(2) : 153-162.
5. PERDRIOLLE S, BAUDUIN B, KADRI C, LYSSANDRE-TEILLAC G, RÉA J. Justice, délinquance des enfants et des adolescents, état des connaissances. Ministère français de la justice. 2015 ; 165p.
6. DUMAS JE. Les troubles du comportement. In : *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*. 4^{ème} édition, de Boeck Supérieur. 2013 ; p327-400.
7. MARCELLI D, BRACONNIER A. Les problèmes de l'agir et du passage à l'acte. In : *Adolescence et psychopathologie*. Elsevier Masson. 2012 ; p 96-127.
8. CHILDPRO. Situation de l'enfant vulnérable au Bénin. UNICE. 2010 ; 110 p
9. ROCHE S. Enquête sur la délinquance auto déclarée des jeunes. Fondation MAIF, 2010. 125 p



10. RACINE J. Trajectoires délinquantes des adolescents du Saguenay-Lac-Saint-Jean : le point de vue des jeunes. Mémoire de maîtrise en sciences sociales, Université du Québec à Chicoutimi, 2010. 213 p
11. SCHEID F. Représentations sociales de la maladie mentale. Traité de Psychiatrie 37-725-E-10, EMC 1991. 15 p
12. DELENS-RAVIER. Du tribunal de la jeunesse au placement en institution spécialisée : paroles et stratégies de jeunes délinquants. In Trajectoires de déviance juvénile : les éclairages de la recherche qualitative, Presses de l'Université du Québec. 2005 ; 179-202.
13. WIDMER E. Du sentiment d'insécurité aux représentations de la délinquance. *Déviance et Société*. 2004 ; 28 (2) : 141-157.